



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21552
27 août 1990

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 27 AOUT 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU TOGO AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le message télex que vous adresse
S. E. M. Yaovi Adodo, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du
Togo, en réponse à votre télex No 40697-08 du 25 août 1990.

(Signé) Bioya-Soumi PENNANBACH

ANNEXE

Télex daté du 25 août 1990, adressé au Secrétaire général par le
Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Togo

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre télex No 40697-08 du 25/8/90. Stop. Je voudrais vous assurer que le Gouvernement togolais souscrit à toutes les décisions prises par l'ONU à propos de l'annexion du Koweït par l'Iraq, particulièrement les résolutions 660, 661 et 662, et qu'il les appliquera scrupuleusement. Stop.

Yaovi ADODO
